PROCÈS-VERBAL DU CA

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi 29 juin 2026 à 19 h** à la salle Richelieu ABC du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu.

PRÉSENCES :	Marc-André Gauthier, président du CA Marie Josée Gagnon, vice-présidente du CA Mohammed Bouhrir Jennifer Floymon Mathieu Jeanneau Guy Lajoie (TEAMS) Valérie Matte Anne-Marie Noël Marie-Claude St-Onge Pascal Vaillancourt – administrateurs·trices
PERMANENCE :	Mario Champagne – directeur général par intérim Louise Berleur – directrice générale adjointe Sophie Latreille – directrice générale adjointe Sylvie Ménard – directrice générale adjointe Manon Ouellet – secrétaire générale
INVITÉS :	Alexandra Langlois – directrice du Service des communications Chantal Noël – directrice du Service des ressources financières Sabrina Di Pisa – avocate
ABSENCES :	Véronique Beaulac Danielle Beaumont Yanick Cloutier – administrateurs·trices

1. Présences et réouverture de la séance

Résolution 2026-06-29-CA-01

Il est proposé par Mme Anne-Marie Noël :

De procéder à la réouverture de la séance ordinaire du 23 juin 2026. Il est 19 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Marc-André Gauthier, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA.

MAG MAG MO MO

2. Ordre du jour

Résolution 2026-06-29-CA-02

Il est proposé par Mme Valérie Matte :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Mot de la présidence

M. Marc-André Gauthier, président du conseil d'administration, remercie les administrateurs de leur présence et pour le temps accordé tout au long de l'année et plus particulièrement pour l'implication de tous dans les bourses du conseil d'administration. Il remercie également l'équipe de la direction générale pour leur travail et leur présence à chacune des séances du CA.

4. Mot du directeur général par intérim

M. Mario Champagne, directeur général par intérim, remercie également les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et les échanges qui permettent l'avancement des réflexions par les questionnements soulevés dans le traitement des différents dossiers. Il remercie aussi ses collègues de la direction générale et souligne que la séance de ce soir est la dernière pour deux membres du CA qui sont présents, soit Mmes Marie Josée Gagnon et Jennifer Floymond, administratrices, qui terminent leur mandat respectif.

M. Champagne souligne également que Mme Sophie Latreille, directrice générale adjointe, est à sa dernière séance du CA puisqu'elle quittera ses fonctions dans les prochaines semaines pour une retraite grandement méritée. Son implication et son dévouement depuis les 9 dernières années ont marqué de façon importante notre organisation.

5. Points de décision

5.1. Prévisions budgétaires 2026-2027

Résolution 2026-06-29-CA-03

Considérant que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2026-2027;

Considérant les efforts budgétaires demandés par le Gouvernement du Québec au réseau scolaire;

Considérant que chaque organisme doit participer à l'exercice d'optimisation afin que le cadre financier du réseau scolaire soit respecté;

MAG MAG MO MO

Considérant les enjeux financiers locaux du CSSDHR, lesquels entraînent des efforts budgétaires supplémentaires;

Considérant qu'en vertu de l'article 279 de la LIP, le budget ne peut prévoir, sauf avec l'autorisation du ministre, aux conditions et selon les modalités que ce dernier détermine, de dépenses supérieures aux revenus du centre de services scolaire;

Considérant que ce budget a été préparé à partir du projet de *Règles budgétaires* pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027 pour les centres de services scolaires avant l'adoption par le Conseil du trésor;

Considérant que le projet de *Règles budgétaires* pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027 pour les centres de services scolaires ne prévoit pas la possibilité, pour 2026-2027, de s'approprier un pourcentage de l'excédent accumulé au 30 juin 2025;

Considérant que, conformément au projet de *Règles budgétaires* pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027 pour les centres de services scolaires, le minimum de 20 % du montant des allocations de fonctionnement accordées a priori à transférer directement au budget des écoles a fait l'objet d'un échange et de consultations avec le Comité de répartition des ressources;

Considérant que le CSSDHR a déployé tous les efforts raisonnables et responsables afin de préserver les services directs aux élèves et de limiter les impacts sur leur réussite et leur bien-être;

Considérant que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire;

Considérant que le produit de la taxe scolaire au montant de 21 151 592 $ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 $ et moins au montant de 32 898 921 $;
- un nombre de 58 461 immeubles imposables de plus de 25 000 $, et :
- un taux de 0,07899 $ du 100 $ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2026-2027.

Considérant que le comité de vérification a exercé son rôle de vigie sur le processus d'élaboration des prévisions budgétaires 2026-2027 lors de ses séances du 12 mai 2026 et du 16 juin 2026, à la suite desquelles le comité recommande l'adoption de ce budget;

Considérant la confirmation de la directrice du Service des ressources financières, à l'effet que la documentation résumée présentée reflète fidèlement l'information financière au BUDGET 2026-2027 format *TRAFICS*, portant la signature électronique # 9736858059, qui sera transmis au ministre de l'Éducation;

Il est proposé par Mme Marie Josée Gagnon :

Que, sous réserve de l'adoption des *Règles budgétaires* pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027 pour les centres de services scolaires par le Conseil du trésor, le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette

prévoyant des revenus de 366 256 227 $ et des dépenses de 366 256 227 $ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

Que la directrice du Service des ressources financières soit mandatée à assurer le suivi pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. Règles budgétaires 2026-2027

Résolution 2026-06-29-CA-04

Considérant l'article 275.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui prévoit que le centre de services scolaire détermine, pour chaque année scolaire, la répartition de ses revenus, en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources, répartition qui doit être effectuée de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements d'enseignement, des inégalités sociales et économiques auxquelles ceux-ci sont confrontés, de son plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs de ses écoles et de ses centres;

Considérant la *Politique de répartition des ressources financières* (RFP 03) en vigueur au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la présentation du projet de *Règles budgétaires 2026-2027* au comité de vérification le 16 juin 2026 et sa recommandation au conseil d'administration quant à son adoption;

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources;

Considérant les préconsultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par Mme Anne-Marie Noël :

D'adopter les *Règles budgétaires 2026-2027* (RFP 03 – PR 01) telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. Concessions alimentaires

Considérant que les contrats de concessions alimentaires pour desservir les établissements de notre centre de services scolaire viennent à échéance le 30 juin 2026;

Considérant l'appel d'offres public publié pour le service de concessions alimentaires pour l'ensemble des établissements de notre centre de services scolaire;

Considérant que le processus choisi est en cohérence avec les principes de notre *Politique relative à la gestion contractuelle*, lesquels sont également inscrits à l'article 2 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, notamment :

- La confiance du public dans les marchés publics en attestant l'intégrité des concurrents;
- La transparence dans les processus contractuels;
- Le traitement intègre et équitable des concurrents;
- La possibilité pour les concurrents qualifiés de participer aux appels d'offres;

Considérant que le ministère de l'Éducation accorde une aide financière au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) dans le cadre de la mesure *15012 – Aide alimentaire*;

Considérant l'analyse des soumissions reçues, réalisée par le Service de l'amélioration continue et de l'approvisionnement;

Considérant que les soumissionnaires sont tenus de respecter l'ensemble des conditions indiquées au devis, notamment celles en lien avec le contrôle de la qualité et le développement durable;

Considérant les discussions tenues à l'égard de ce dossier lors du comité plénier du 23 juin 2026 et celui ayant eu lieu préalablement à la présente séance;

Il est proposé par Mme Marie-Claude St-Onge :

Qu'après mûre délibération et en respect du processus d'appel d'offres public dûment tenu;

Que le conseil d'administration autorise la conclusion des contrats pour les concessions alimentaires aux plus bas soumissionnaires conformes pour les 37 lots, apparaissant au tableau présenté et déposé séance tenante, pour un total estimé de 5 827 787 $ pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Rapports des comités

6.1. Rapport du comité de vérification

M. Mohammed Bouhrir, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre extraordinaire du comité de vérification qui a eu lieu le 16 juin 2026.

Les discussions et les travaux ont porté sur les prévisions budgétaires et les règles budgétaires 2026-2027 ainsi que sur les recommandations du comité de répartitions des ressources (CRR).

6.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

6.3. Rapport du comité des ressources humaines

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

MAG MAG MO MO

6.4. Rapport du comité consultatif du transport

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

6.5. Rapport du comité PEVR du CA

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

7. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

8. Levée de la séance

Résolution 2026-06-29-CA-05

Il est proposé par Mme Anne-Marie Noël :

Que la séance soit levée à 19 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marc-André Gauthier
Marc-André Gauthier (Oct 14, 2026 08:26:09 EDT)
Président du CA

Manon Ouellet
Manon Ouellet (Oct 14, 2026 09:21:18 EDT)
Secrétaire générale

MAG MAG MO MO

04b_CA_PV_2026-06-29

Final Audit Report 2026-10-14

Created:	2026-10-13
By:	Jessica Thibert (jessica.thibert@cssdhr.gouv.qc.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAARS8q4AVk_QXCPNq3pIDZ3jjY_h1obX51

"04b_CA_PV_2026-06-29" History

Document created by Jessica Thibert (jessica.thibert@cssdhr.gouv.qc.ca)
2026-10-13 - 3:00:07 PM GMT

Document emailed to marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca for signature
2026-10-13 - 3:03:04 PM GMT

Email viewed by marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-10-14 - 12:25:20 PM GMT

Signer marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca entered name at signing as Marc-André Gauthier
2026-10-14 - 12:26:07 PM GMT

Document e-signed by Marc-André Gauthier (marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca)
Signature Date: 2026-10-14 - 12:26:09 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Document emailed to manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca for signature
2026-10-14 - 12:26:11 PM GMT

Email viewed by manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-10-14 - 1:19:56 PM GMT

Signer manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca entered name at signing as Manon Ouellet
2026-10-14 - 1:21:16 PM GMT

Document e-signed by Manon Ouellet (manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca)
Signature Date: 2026-10-14 - 1:21:18 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Agreement completed.
2026-10-14 - 1:21:18 PM GMT

Adobe Acrobat Sign